

COP24, KATOWICE - POLOGNE (2 – 15 DECEMBRE 2018)

BILAN DE LA COALITION EAU

LA COP 24, QUELS RESULTATS ?

La 24^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 24) a eu lieu du 2 au 15 décembre 2018 à Katowice, en Pologne. Son ouverture s'est faite dans un contexte géopolitique tendu et d'urgence climatique avérée, avec la sortie du rapport spécial du GIEC sur les effets d'un réchauffement de 1,5 °C des températures mondiales. (Voir le décryptage de la Coalition Eau [ici](#))

Rappel des grands enjeux

Cette COP avait trois grands objectifs :

- Finaliser un **Rulebook** (cadre réglementaire d'application de l'Accord) le plus complet possible afin de donner à l'Accord des règles d'applicabilité et de transparence crédibles.
- Acter une **relève de l'ambition des engagements des Etats prévus pour 2020**, notamment au travers d'une révision à la hausse des objectifs à atteindre à l'horizon 2030.
- Permettre un **premier bilan de l'action collective** (dans le cadre du Dialogue de facilitation dit « dialogue Talanoa ») destinée à soutenir la mise en œuvre des engagements nationaux.

Après deux semaines de négociations et une journée de prolongation, les 196 pays réunis pour la COP 24 sont finalement parvenus un accord. Tous les articles ont été traités, sauf l'article 6, dont la négociation a été remise à plus tard faute d'accord. Celui-ci concernait les mécanismes de coopération carbone, permettant à un pays de compenser ses émissions en achetant des crédits à un autre pays.

Le texte final issu des discussions aboutit à un manuel d'application de l'Accord de Paris qui constitue une première base pour rendre les États redevables de leurs engagements avec une relève de leurs ambitions tous les 5 ans. Ainsi, le premier rapport national sur la mise en œuvre des contributions nationales déterminées¹, qui doit assurer le respect des engagements en toute transparence, devra être remis par les Etats au plus tard fin 2024. L'ensemble des règles de transparence adoptées à Katowice feront ensuite l'objet d'une évaluation d'ici fin 2028.

Le texte fixe notamment des règles concernant les engagements des Etats en matière d'atténuation et d'adaptation, et concernant le soutien financier à la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement. Sur ce dernier point, il prévoit de définir de nouveaux objectifs à partir de 2025, en partant de l'objectif actuel de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020.

Les prochaines échéances :

- 2019 : COP25 au Chili
- 2020 : Révision des Contributions Nationales Déterminées
- 2023 : Réalisation d'un premier bilan du dialogue Talanoa
- 2050 : Atteinte des objectifs de zéro rejet carbone

→ Retrouvez le communiqué final de la COP 24 [ici](#)

→ Retrouvez les documents issus des négociations [ici](#)

¹ Contributions des pays membres de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour réduire les gaz à effets de serre et s'adapter pour la période post-2020 (renvoie à la décision 1 prise lors de la COP19 à Varsovie). La somme des contributions nationales correspond à une augmentation estimée entre 2,7 °C et 3,5°C de moyenne des températures terrestres d'ici 2100.

Les principales lacunes

Le texte comporte néanmoins certaines lacunes et omet des éléments essentiels pour rendre la transition juste, inclusive, équitable et pour apporter des réponses aux plus vulnérables face à la crise climatique.

Relève de l'ambition

Les Etats doivent encore s'attacher à revoir à la hausse l'ambition de leurs engagements. En l'état, l'effort global consenti par les 184 parties ayant ratifié l'Accord de Paris reste insuffisant. En effet, au rythme actuel, les émissions mondiales de CO2 suivent une trajectoire conduisant à une hausse de 3,2°C d'ici à 2100. L'Accord de Paris adopté en 2015 fixe pour objectif de limiter cette hausse sous 2°C, voire à 1,5°C. Même si le travail du GIEC et son rapport spécial sur les effets d'un réchauffement de 1,5 °C des températures mondiales ont bien été reconnu, l'inertie de la Présidence polonaise et l'opposition persistante de quelques pays (notamment Koweït, USA, Arabie Saoudite, Russie) ont limité la portée du texte à engager à relever les efforts de tous les États avant 2020. Les attentes se tournent donc vers le sommet spécial sur le climat convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies en septembre 2019 (souhaité comme un moment décisif pour « accélérer l'action, relever l'ambition et mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser une transition écologique »), puis vers la COP25 qui se déroulera au Chili en décembre 2019.

Plusieurs prises de position en faveur d'une relève de l'ambition peuvent cependant être relevées :

- Une **prise de position forte du Secrétaire des Nations-Unies**, Antonio Guterres, quant à une relève nécessaire de l'ambition climatique ;
- Une **annonce du Canada** pour une relève de l'ambition de sa contribution nationale en 2020, (le Canada a actuellement un objectif de réduction de ses émissions de 27%) ;
- La **déclaration "call for action"** publiée lors de la clôture du Dialogue de Talanoa. Celle-ci rappelle le rapport du GIEC et appelle les pays à accélérer leurs actions avant 2020 et à relever leurs NDC, ainsi qu'à développer des stratégies de long terme. *Voir la déclaration « Call for action » [ici](#).*
- Une **déclaration de la High Ambition Coalition** (Coalition d'Etats développés et en développement formée à la COP21), qui comprend 26 signataires dont plusieurs pays de l'UE ainsi que la Commission européenne. Les signataires s'engagent notamment à relever leur ambition climatique d'ici à 2020 à travers leurs NDC, leurs stratégies de long terme ou des actions de court terme). Ils proposent d'augmenter les financements et investissements climatiques. *Voir la déclaration [ici](#).*

Pertes et Dommages

Le manuel d'application réduit au minimum la question des *Pertes et dommages*, c'est-à-dire ce qui est déjà perdu du fait des dommages irréversibles causés par les changements climatiques quelles que soient les actions entreprises par les Etats. Ce sujet, crucial pour les pays les plus vulnérables puisqu'il implique aussi la question de la compensation financière par les Etats développés pour les Etats touchés, soulève toujours des questions d'équité sur la manière de prendre en compte par exemple les responsabilités des Etats dans la disparition d'une île entière et du déplacement de sa population.

Solidarité

La solidarité climatique est une condition clé pour renforcer l'action climatique dans tous les pays. Les pays les plus riches s'étaient engagés à affecter 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 à destination des pays en développement pour les accompagner dans leur adaptation au changement climatique. En 2016, les financements climatiques publics atteignaient seulement 56 milliards de dollars, avec moins d'un quart orienté sur l'adaptation.

Plusieurs annonces ont néanmoins été faites lors de la COP24 par les pays développés et la Banque mondiale :

- L'Allemagne a annoncé un doublement de sa contribution au Fonds vert pour le climat, la portant à 1,5 milliards d'euros.
- La Russie a, pour la première fois, annoncé vouloir y contribuer.
- La France a annoncé de nouveaux financements au Fonds d'adaptation au changement climatique destiné aux pays en développement (15 millions d'euros) ainsi qu'une contribution au Fonds pour les pays les moins avancés (20 millions d'euros). Aucune annonce de nouvelle contribution sur le Fonds Vert pour le climat.
- La Banque mondiale a annoncé un doublement de son objectif climat pour la période 2021-2025, soit l'équivalent de 200 milliards de dollars qui seront largement consacrés à l'adaptation aux changements climatiques.

Malgré ses annonces, le mode d'emploi établit des règles trop faibles pour rassurer les pays en développement que les financements climatiques seront bien réels et adéquats.

→ Consulter l'article du réseau Action Climat : « Les financements, au cœur des tensions de la COP24 » : [ici](#)

Droits humains

Le texte ne prévoit pas l'inclusion des droits humains, de la sécurité alimentaire et de l'égalité de genre dans l'application de l'accord de Paris.

FOCUS SUR LE « WATER ACTION EVENT »

Plusieurs évènements et *side events*, à l'initiative d'acteurs non étatiques (villes, entreprises, AGWA/SIWI, PFE, Ps-Eau, RIOB, etc.), ont mis en avant l'importance de l'eau dans les négociations sur le climat, notamment dans le cadre du partenariat de Marrakech pour l'Action Climatique Global (MP-GCA). Celui-ci ambitionne de catalyser l'action des acteurs non-étatiques en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en renforçant la collaboration entre les Etats et les acteurs non-étatiques et en rassemblant au sein d'une même plateforme toutes les initiatives, afin de partager les succès, les leçons et les bonnes pratiques. Dans ce cadre, une **demi-journée officielle « Water Action Event »**, co-organisée par le SIWI, le PFE, le RIOB, l'UICN, le Conseil Mondial de l'Eau, l'UNESCO-PHI et la FAO, **a eu lieu le 7 décembre 2018**. Elle a été ouverte par le Champion de haut niveau pour le climat polonais Tomasz Chruszczow ainsi que par Bertrand Piccard, initiateur de la Fondation Solar Impulse. Cette ouverture réalisée par des représentants médiatiques a permis de donner de la visibilité à la problématique de l'eau, même si dans le cadre des négociations, les sujets en lien avec l'eau que sont l'adaptation et les pertes et dommages ont relativement peu avancé.

Cet évènement a été divisé en deux temps :

- Une première session axée sur les solutions relatives à l'eau pour des NDC résilientes et cohérentes
- Une seconde abordant le rôle de l'eau dans l'innovation du secteur privé face au changement climatique et aux objectifs de consommation et de production durables au titre des ODD

Les deux sessions ont été conçues pour présenter des solutions concrètes que les Etats parties pourraient utiliser afin de relever leurs NDC d'ici 2020 et améliorer la cohérence intersectorielle de leurs plans d'action pour le climat.

- Retrouvez la page de compte-rendu régulier réalisé par le PFE [ici](#).
- Voir le compte-rendu d'IISD sur les sides event tenus le 4 décembre [ici](#) et le 7 décembre [ici](#)
- Retrouvez les vidéos de sides event sur le site d'AGWA [ici](#)

C'est dans le cadre du MP-GCA que le **Yearbook 2018**, annuaire de l'action mondiale pour le climat qui fait le bilan des avancées des différentes alliances du GCA et présente les recommandations portées par les alliances, notamment celles de l'eau. Ce document annuel des champions du Partenariat de Marrakech, a été présenté le 6 décembre.

- Consulter le Yearbook [ici](#)
- Consulter le programme d'action 2019 du MP-GCA : [ici](#) (l'eau y est identifiée comme domaine d'intervention)

IMPLICATION DE LA COALITION EAU A LA COP 24

La Coalition Eau a décidé de s'investir de façon moindre par rapport aux années précédentes, compte tenu des enjeux très techniques de cette COP. Toutefois, elle a été représentée par ses partenaires de l'Effet Papillon et du Partenariat Français pour l'Eau (PFE). En outre, plusieurs ONG membres étaient présentes (SIE, WECF, 4D).

D'une manière générale, on note une diminution de la participation des acteurs du domaine de l'eau par rapport aux COP précédentes.

Les messages portés par la Coalition Eau et ses partenaires

- **Effet Papillon** : La Coalition Eau a rédigé et coordonné le processus d'élaboration des messages de l'Effet Papillon pour la COP 24 (voir [ici](#))
- **Partenariat Français pour l'Eau** : La Coalition Eau a également contribué aux messages portés par le PFE à la COP 24 (voir [ici](#))

- **RAC-France** : La Coalition Eau a soutenu également les messages du RAC-France (« COP24 : Les États face à leurs responsabilités » voir [ici](#))

Intégration de représentants d'OSC dans la Journée Eau

La Coalition Eau a pu intégrer des intervenants de l'Effet Papillon dans plusieurs *side events*, ainsi qu'une intervenante lors de l'évènement Eau du GCA afin que soient portés les messages des ONG/OSC du secteur :

- **Shamim Arfeen**, Directeur exécutif d'AOSSED-Organization for Socio-Economic Development, au Banglaesh, est intervenu lors du side-event du PFE « *Imaginons un monde à +4°C : quelles conséquences pour les ressources en eau ?* », le 6 décembre
- **Jelena Krstajic** du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau (Montenegro) est intervenue dans la session 2 « *Water-wise consumption & production : innovation for achieving SDG 12* » de la demi-journée sur l'eau, le 7 décembre
- **Sena Alouka**, Directeur des Jeunes Volontaires pour l'Environnement International (Togo), est intervenu dans un évènement du PFE sur le thème « *ecosystem based adaptation* », le 8 décembre

Bilan de la COP 24 par nos partenaires :

- *Le bilan du Partenariat Français pour l'Eau « Un pas en avant pour l'Accord de Paris sur le climat, mais quid de l'action ? »* » [ici](#)
- *Le communiqué de presse du Réseau Action Climat « COP24 : Face à l'urgence climatique, les États se dérobent devant leurs responsabilités »* » [ici](#)
- *L'édito de 4D « Tant de temps pour gagner du temps que nous n'avons plus... »* » [ici](#)

Ressources :

- *La vidéo du PFE "Imagining a +4°C world: what about water ?"*, [ici](#)
- *La plateforme [Nature4Water](#), lancée à l'occasion de la COP24, qui permet de signer en ligne la déclaration sur les solutions fondées sur la nature (dont est signataire la Coalition Eau).*